

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Valbonne (06560)

Réponses de Christophe Etoire, au nom de la liste « Ensemble, partageons l'avenir »

– le 10/03/2020 à 10:01 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Un élu en charge des mobilités douces + des réunions avec un comité technique

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Route des Macarons, Route de Cannes, Route du Parc, Route de Biot, Avenue du Docteur Maurice Daunat

Utiliser les pistes DFCI à côté pour un usage vélotaf en VTC (tout chemin), tout en respectant l'environnement : combler les trous et tasser la terre pour rendre la piste la plus lisse possible.

Utilisation privilégiée des pistes DFCI (une personne de la liste est en charge de la gestion de ces chemins)

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : école, commerce, stade

favoriser les accès en vélo de toutes les centralités

Action n°5 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Biot, Mougins, Mouans-Sartoux, Plascassier, Roquefort-les-Pins.

Oui dans le cadre de la CASA

Action n°6 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Itinéraires de déviation si possible

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Plan de circulation repensé à Garbejaire

Déjà pas de voiture dans le centre du Village

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Oui sur les voies de desserte mais pas sur les routes départementales

Action n°9 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Oui en sens unique pour certaines rues en accord avec les demandes des riverains (référendum local)
Cul-de-sac et raquettes à éviter (nuisances acoustiques et pollution de l'air par les véhicules)

Action n°10 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Difficile à envisager sur la commune

Action n°11 : je m'engage

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment à Garbejaire

Action n°12 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé à l'entrée du village et proche des arrêts de bus, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Déjà commencé

Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Déjà commencé

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°17 : je suis indécis·e

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Intégration obligatoire dans le PLU

Pour les logements sociaux : à discuter avec d'autres problèmes (étanchéité, passoire thermique)

Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Envisagé

Action n°20 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous sommes ravi d'avoir la Casa du Vélo à Garbejaire, il faut continuer à donner une visibilité à la politique cyclable de la ville en soutenant des événements pour le vélo.

Poursuivre l'action

Promouvoir une culture vélo**Action n°21 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Action n°22 : je suis indécis-e

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

A envisager, non discuté à ce jour

Action n°23 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Oui mais avec assistance électrique because les cotes

Action n°24 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Non discuté avec les services municipaux... à voir

Action n°25 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A discuter avec les services

Action n°26 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo".

Action n°28 : je ne m'engage pas

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

trop peu de vélo pour l'instant - à voir plus tard

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°30 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : mise en place d'une indemnité kilométrique, test de VAE (vélo à assistance électrique), formation à la sécurité, atelier mécanique vélo.

spécifiquement dans le programme des actions à mener avec les entreprises de Sophia

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e